

La sécurité reprend également la **consultance en sécurité** : elle concerne les conseils en matière de gardiennage, sécurité et recherche privée qui peuvent être obtenus auprès d'entreprises spécialisées.

Enfin, la **recherche privée** concerne le travail d'investigation accompli par des enquêteurs privés afin d'élucider des faits.

En janvier 2024, le Brabant wallon comptait 4 entreprises de gardiennage autorisées (deux à Waterloo, une à Wavre et une à Ottignies – Louvain-la-Neuve), un service interne de gardiennage autorisé (Centre hospitalier neurologique William Lennox à Ottignies), 45 entreprises de systèmes d'alarme autorisées, 61 entreprises de systèmes caméras autorisées (dont 31 en commun avec le précédents), 15 détectives privés autorisés, 8 entreprises de consultance en sécurité autorisées.⁸¹

ROME V3	Libellé ROME V3	Opportunités d'emploi en Brabant wallon	Opportunités d'emploi en Wallonie
K2501	Gardiennage de locaux	6	56
K2502	Management de sécurité privée	0	16
K2503	Sécurité et surveillance privées	5	476
Total général		11	548

Le Forem, données 2023

Les opportunités d'emploi ci-dessus sont gérées par le Forem, et certains des partenaires avec qui il collabore (Actiris, agences d'intérim, etc.). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », contacts avec les écoles, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques. Il représente donc qu'une vue très partielle de la demande de l'emploi.

Nous pouvons néanmoins observer que notre bassin propose peu d'opportunités d'emploi dans ce secteur par rapport à la Wallonie. Le métier d'Agent de gardiennage (repris dans Sécurité et surveillance privées) est une fonction critique.

3.2. Le gardiennage

Contexte et activité

« Au cours de la dernière décennie, le gardiennage s'est fortement développé et professionnalisé. Le secteur évolue vers plus de médiation et de proactivité, tout en étant soutenu par l'usage de technologies intelligentes.

Les vagues d'attentats en France et en Belgique ont induit une hausse des besoins en matière de sécurité, surtout dans des endroits critiques (aéroports, centrales nucléaires, évènements,

⁸¹DG Sécurité & Prévention, Sécurité Privée, Autorisations et activités, <https://www.besafe.be/fr/autorisations-et-activites#toc--listes-entreprises-autoris-es>, page visitée en janvier 2024 ; traitement des données par l'IBEFE Bw

lieux culturels...). Plus récemment, les besoins spécifiques nés avec la crise du coronavirus ont multiplié les lieux et types d'intervention. Les agents sont actifs dans de multiples secteurs d'activité, et amenés à être en contact avec une grande diversité de publics. »⁸²

La loi prévoit 13 activités de gardiennage :

1. Gardiennage statique : surveillance et protection des biens mobiliers ou immobiliers, à l'exclusion du gardiennage mobile.
2. Gardiennage mobile : surveillance et protection des biens mobiliers ou immobiliers, au cours de laquelle l'agent de gardiennage se déplace sur la voie publique d'un bien à un autre bien.
3. Transport de valeurs : surveillance et/ou la protection lors du transport de biens (argent, biens de valeurs), gestion d'un centre de comptage, approvisionnement d'automates à billets, etc.
4. Gestion d'une centrale d'alarme
5. Protection de personnes (garde du corps)
6. Inspection de magasin
7. Activité de gardiennage au cours de laquelle l'agent de gardiennage exerce, dans des surfaces commerciales, une surveillance du comportement des clients en vue de prévenir ou constater des vols.
8. Gardiennage d'événements
9. Gardiennage en milieu de sorties (cafés, bars, établissements de jeu, salles de danse)
10. Fouille de biens mobiliers ou immobiliers, appelée également "sweepings". Il s'agit de la fouille préventive ciblée de locaux ou de biens. Cette activité ne s'applique pas aux personnes.
11. Réalisation de constatations. Par exemple, le contrôle sur le stationnement payant.
12. Accompagnement de groupes de personnes en vue de la sécurité routière
13. Commande de moyens techniques, par exemple, aéronefs, caméras de surveillance mobile, chiens pisteurs, etc.

L'agent de gardiennage doit répondre aux conditions suivantes :

- Être ressortissant d'un Etat membre de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse et y avoir sa résidence principale ;
- Ne pas avoir été condamné (sauf des condamnations de la circulation routière)
- Avoir 18 ans
- Avoir un examen psychotechnique
- Posséder l'attestation de compétences d'agent de gardiennage
- Satisfaire à l'enquête de sécurité, réalisée par le SPF Intérieur, qui vise à s'assurer de l'absence de risques

Le travail est organisé selon des horaires variables : week-end, jours fériés, nuits... Les travailleurs peuvent être confrontés à des situations à risques, ce qui peut être génératrices

⁸² Le Forem, Info métier, Agent / Agente de gardiennage, <https://www.leforem.be/infos-metiers/metiers/agent-agente-de-gardiennage.html>, page visitée en juillet 2024

de stress. L'agent de gardiennage doit être attentif et alerte, flexible, ponctuel, intègre et respectueux. Il doit pouvoir contrôler ses émotions et son stress.⁸³

Marché de l'emploi

« Le métier est structurellement critique en matière de recrutement. D'après la dernière enquête menée pour établir la liste 2024 des fonctions critiques et métiers en pénurie de main-d'œuvre en Wallonie, les difficultés seraient imputables à la fois au profil des candidats et aux conditions de travail propres au gardiennage.

Les conditions légales d'accès sont incontournables et limitent les entrées en formation. S'y ajoute l'inadéquation du profil des candidats avec les besoins des employeurs. Les difficultés se posent d'une part en matière de compétences linguistiques : la connaissance du néerlandais et/ou de l'anglais serait insuffisante. Or, les régions flamande et bruxelloise sont de gros pourvoyeurs d'emplois en gardiennage, et les entreprises wallonnes peuvent proposer des missions en Flandre également. Sur la base des opportunités d'emploi diffusées par le Forem en 2023, un tiers des postes en gardiennage requièrent la connaissance du néerlandais ; près de trois offres sur dix, de l'anglais.

De plus, la mobilité des candidats poserait problème. Les entreprises cherchent des personnes motorisées et autonomes dans leurs déplacements, pour pouvoir se rendre rapidement sur les lieux de missions. La possession du permis de conduire est souhaitée dans près de neuf offres d'emploi sur dix diffusées par le Forem en 2023.

Les lacunes porteraient, dans une moindre mesure, sur des soft skills, ces compétences identifiées comme des atouts pour ce métier (capacités d'accueil, sens du contact avec la clientèle, attitude ouverte...), qui doivent être conciliées avec la vigilance et la fermeté attendues des professionnels de la sécurité.

Selon les experts consultés, les conditions de travail en gardiennage sont une autre source possible de tension au recrutement, dont la pénibilité du métier et les horaires de travail (en soirée, de nuit, le week-end). »⁸⁴

Comme vu ci-dessus, le nombre d'entreprises actives en Brabant wallon reste limité (4 entreprises de gardiennage autorisées) et les chiffres du Forem (cinq opportunités d'emploi recensées par le Forem en 2023) n'indiquent pas d'offre importante d'emploi sur notre territoire. Nuançons cependant les propos car les entreprises peuvent proposer leurs services en Brabant wallon et provenir d'un autre bassin. Par ailleurs, le nombre d'entreprises ne reprend pas les unités d'établissements dont le siège est en dehors de notre territoire.

⁸³ SFMQ, Profil métier / Formation, Aspirant/aspirante aux métiers de la défense, de la prévention et de la sécurité, 2022

⁸⁴ Le Forem, Info métier, Agent / Agente de gardiennage, <https://www.leforem.be/infos-metiers/metiers/agent-agente-de-gardiennage.html>, page visitée en juillet 2024

Le nombre de demandeurs d'emploi positionnés sur le métier d'Agent de gardiennage s'élève à 88 demandeurs d'emploi inoccupés. ¼ sont des femmes, 71,6% possèdent un permis de conduire B, 39,8% sont demandeurs d'emploi inoccupés depuis plus de 2 ans.

Offre de formation et d'enseignement

Dans l'enseignement secondaire ordinaire, deux options préparent au métier : Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité et Aspirant aux métiers de la défense, de la prévention et de la sécurité. La première est organisée à Wavre et la deuxième devrait y être organisée depuis septembre 2024.

Trois écoles de l'enseignement de promotion sociale sont autorisées à émettre des attestations de compétence générale Agent de gardiennage en Fédération Wallonie-Bruxelles (La Louvière, Tournai et Charleroi). Les deux premières le font dans le cadre de la formation Agent de gardiennage et la dernière dans le cadre de la formation Assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité.

L'IFAPME organise, dans le cadre de ses formations continuées, la formation d'Agent de gardiennage à Liège, Verviers et Villers-le-Bouillet. Il s'agit d'une formation de 139 heures (hors examens).

Huit organismes de formation privés sont agréés en Belgique pour former et délivrer l'attestation de compétence générale d'agent de gardiennage, dont un à Limal (Fact Training Center).

Synthèse et recommandations

L'Agent de gardiennage est une fonction critique. Les difficultés de recrutement proviennent principalement des profils des candidats (conditions légales d'accès, langues, permis de conduire, etc.) et sont liées aux conditions de travail.

En Brabant wallon, l'offre de formation et d'enseignement est assez limitée. L'enseignement ne propose qu'une seule occurrence de la filière d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité. De plus, bien que cette dernière permette l'acquisition de l'attestation de compétences d'Agent de gardiennage, elle peut mener à une diversité de métiers de la sécurité. Les personnes formées ne s'orientent pas nécessairement vers le gardiennage. L'autre formation présente en Brabant wallon est destinée à un public adulte et est organisée par un centre de formation privé.

L'IBEFE du Bw a ajouté, en 2023, le métier parmi ses métiers prioritaires pour le maintien de l'offre de formation et d'enseignement existante, ainsi que la création de nouvelles formations.

3.3. Les activités liées aux systèmes de sécurité

Contexte et activité

Les activités liées aux systèmes de sécurité reprennent la surveillance et la surveillance à distance de systèmes de sécurité et d'alarme électroniques tels que les dispositifs d'alarme anti-vol et d'alarme incendie, y compris leur installation et maintenance.

Ils reprennent également aussi l'installation, la réparation, la réfection et l'adaptation de dispositifs de verrouillage mécaniques ou électroniques, de coffres-forts et des chambres fortes, avec, par la suite, leur surveillance ou surveillance à distance.

Deux types d'entreprises sont majoritairement actives dans ce domaine : les entreprises de systèmes d'alarme et les entreprises de systèmes de caméras. Certaines entreprises sont actives dans les deux types.

- "Une entreprise de systèmes d'alarme est une entreprise qui offre ou exerce des services de conception, d'installation, d'entretien ou de réparation de systèmes d'alarme, de leurs composantes et de leurs composantes raccordées, ou se fait connaître comme telle, pour autant que ces systèmes d'alarme soient destinés à prévenir ou constater les délits contre des personnes ou des biens immobiliers. »⁸⁵
- « Une entreprise de systèmes caméras est une entreprise qui offre ou exerce des services de conception, d'installation, d'entretien ou de réparation de caméras de surveillance, ou se fait connaître comme telle. »⁸⁶

Une entreprise active dans les systèmes d'alarmes doit avoir en son sein des personnes ayant suivi les trois modules de formation obligatoire (et les recyclages si nécessaire) : celui destiné au personnel dirigeant, celui destiné à la conception des systèmes d'alarme et à l'installation et entretien de systèmes d'alarme.

Actuellement, il n'y a pas encore de formation prévue pour le personnel des entreprises pour les systèmes de caméras.

Tout entreprise offrant des services de conception, d'installation, d'entretien ou de réparation de systèmes d'alarme et des caméras doit être autorisée par le ministre de l'Intérieur.

Le métier de Technicien en installations de sécurité

Le SFMQ rattache le métier de Technicien en installations de sécurité à la grappe métiers de l'installation électrique. « *Le technicien en installations de sécurité est chargé de procéder à la mise en place d'une installation de sécurité. Il met en service, effectue la maintenance, diagnostique les dysfonctionnements et dépanne une installation de sécurité.* »⁸⁷

⁸⁵ DG Sécurité & prévention, Secteur privé, Champ d'application, <https://www.besafe.be/fr/champ-dapplication#toc-entreprise-de-syst-mes-d-alarme>, page visitée en octobre 2024

⁸⁶ Ibidem

⁸⁷ SFMQ, Profil métier, Technicien/ Technicienne en installations de sécurité, 2022